

BLITZ GVCP

Art 1 –Loures-Barousse organise la compétition appelée **Blitz du pic du Gar**

Comité d'organisation : Quentin Cordier & Jean Sébastien Mora.

Arbitre : Etienne Join

Art 2- Dates et lieu

Le vendredi 24 mai à la mairie de Loures-Barousse.

Salle associative du jardin Massey, entrée rue André Fourcade.

Pointage à partir de 18h00, appariements 18h40, 1^{ère} ronde à 18h45.

Art 3- Participants

Sont invités tous les joueurs titulaires d'une licence A ou B à jour de leur cotisation.

Les participants s'engagent moralement à participer aux 7 rondes.

Art 4- Règles

Les règles sont celles de la FIDE, annexes A et B concernant le jeu rapide et le Blitz

7 rondes à la cadence de 5mn + 3''/coup

Appariement à partir du logiciel PAPI, au système suisse.

Départages : Bucholz tronqué, cumulatif, performance.

Art 5- Homologations

Homologation FIDE pour le blitz

Art 6- Inscriptions et Prix

Inscription 7 € adultes, 5 € jeunes, avec pizzas au feu de bois.

Pas de prix. Le tournoi n'est pas doté aussi il ne sera pas procédé à une remise de récompenses, seuls seront proclamés les résultats à la fin de la ronde 7.